

La rentrée scolaire 2010/2011

Avec un effectif assuré de 80 enfants à la rentrée scolaire, sur l'ensemble du regroupement (écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel), le maintien de la 3^{ème} classe de l'école primaire a pu être validé. Cette année, une répartition exceptionnelle, les élèves de la grande section maternelle sont scolarisés le matin à l'école primaire. Ils sont au nombre de 9 et complètent la classe de Madame JACQUET qui compte également 8 CP. L'après-midi, ils rejoignent l'école maternelle où l'effectif total s'élève à 26 enfants. La cantine scolaire atteint certains jours son effectif maximal autorisé. Aussi, il est préférable pour les réservations occasionnelles de prévenir au plus tôt le secrétariat de Mairie de Belmont-Tramonet. La priorité sera donnée en fonction du justificatif d'inscription.

Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouveaux arrivants et, ou non inscrits sur les listes électorales. Vous souhaitez être électeur sur la commune et participer aux prochaines élections cantonales en mars 2011. **Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010** pour effectuer les démarches nécessaires à votre inscription en mairie de Belmont-Tramonet.

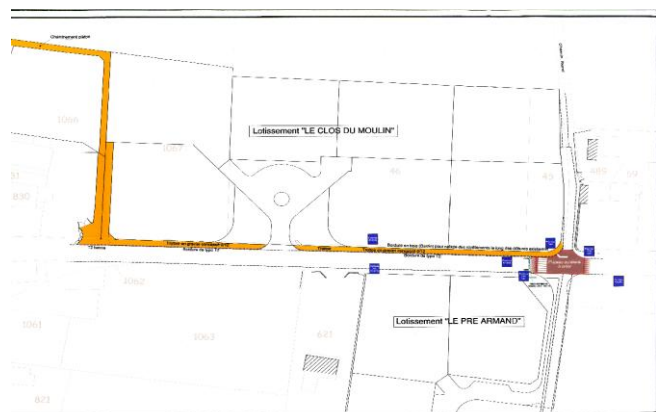
Travaux au Cimetière

En ce début novembre, à l'occasion de la Toussaint, bon nombre de personnes ont pu constater et apprécier la réalisation des travaux de réfection des allées du cimetière et l'aménagement d'une partie du terrain nu où dix concessions doubles ont été délimitées par des murets enterrés.



Aménagement RD 35 route de Domessin

Les travaux de sécurisation de ce secteur des Chaudannes débiteront courant novembre 2010. Cette 2^{ème} phase, après celle réalisée aux abords de l'abribus, consistera d'une part, à aménager un plateau surélevé au carrefour de la RD 35 nommée « route de Domessin » et du chemin du Barrage qui dessert les deux récents lotissements et d'autre part, à réaliser un cheminement piéton (formalisé ci-contre en orange) pour un accès sécurisé à l'arrêt de bus. De plus, les autorisations nécessaires permettront comme souhaité l'enfouissement des réseaux ERDF et TELECOM début 2011.



Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser, en mairie du lieu de son domicile et ce, dès l'âge de **16 ans**, dans les trois mois qui suivent la date anniversaire. Toutefois, il est possible d'effectuer une régularisation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Sont concernés :

- les garçons et filles de 16 à 25 ans
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Les conséquences en cas d'absence de recensement dans les délais :

L'intéressé est en irrégularité. Il ne peut pas passer les concours et examens d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Collecte Nationale

La banque alimentaire de Savoie se mobilise pour la préparation de la prochaine Collecte Nationale qui aura lieu dans tous les Départements les 26, 27 et 28 novembre prochains.

C'est un moment très important qui nécessite l'adhésion de tous et de chacun en particulier. Les bénévoles intéressés pour participer d'une façon ou d'une autre peuvent contacter l'association au Tél. 04.79.96.01.21

Divers travaux

Dans la continuité des travaux d'aménagement sécuritaire du carrefour de la Belle Etoile réalisés au printemps par le Département, la Commune avait projeté la création d'un réseau d'eaux pluviales, dans ce secteur, pour un raccordement à l'installation départementale. L'entreprise GUICHERD TP a été sélectionnée pour cette opération et interviendra au cours du mois de novembre 2010. De plus, elle réalisera également la construction d'un puits de récupération à l'entrée du lotissement des Chaudannes.

Les Eaux Pluviales de Tramonet

Quelques travaux ponctuels ont été réalisés au cours de la dernière décennie mais s'avèrent insuffisants. Aussi, un projet a été élaboré consistant en la mise en place d'un collecteur partant du village et aboutissant sur un regard existant au hameau de Bussilière. Le lavoir précédemment curé et servant aujourd'hui de bassin de rétention sera également raccordé au collecteur. L'entreprise GAVEND TP a été sélectionnée pour la réalisation de ces travaux. Ceux-ci devraient débuter courant décembre 2010.

Plan Local d'Urbanisme

La Commission « Urbanisme » assistée du bureau d'études et d'un représentant de l'Etat du service de la Direction Départementale des Territoires, progresse dans son travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le zonage du territoire est actuellement à l'étude pour une correspondance avec le Projet, en cours de réalisation, d'Aménagement et de Développement Durable qui sera présenté à la population courant 2011.

Giratoire de l'autoroute

Les travaux d'aménagement qui ont débuté au printemps dernier se sont achevés à la fin de l'été. Ils ont fait l'objet d'une inauguration le 5 novembre dernier. Le Conseil Général a mené à bien cette opération nécessaire à la sécurisation du secteur avec également la participation financière de la Communauté de Communes Val Guiers, de la Commune de Belmont-Tramonet, de l'entreprise JEANTIN-CASSET et de la Société AREA.

Le Conseil Municipal Jeunes

Le 6 octobre dernier, les élections pour le renouvellement des élus jeunes ont eu lieu en Mairie. Tous les collégiens ont été informés de l'évènement. Les conseillers jeunes au nombre de 10, élus pour 2 ans, mèneront les actions habituelles telles que les préparations du carnaval, de la galette des rois et des journées propres. Ils participeront aux cérémonies et manifestations diverses, rencontreront les membres d'autres CMJ et monteront de nouveaux projets. Ils vous représentent, alors n'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos souhaits.

Fête de l'été 2010

230 personnes ont participé à la fête du village organisée par la Commune, le dimanche 1^{er} août. Merci à tous et tout particulièrement aux personnes qui ont œuvré pour préparer cette seconde rencontre estivale qui fut un succès avec son traditionnel cochon à la broche. Cette journée appréciée de tous, nous a permis de découvrir l'exposition des Conseillers Jeunes sur le thème de l'environnement ainsi que celle de la Bibliothèque sur le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. A cette occasion, le four nommé tout récemment « Bèla ètèla » car installé à l'origine à « La Belle Etoile », a connu ses premières cuissons (pains, pizzas et tartes).

Bibliothèque « Montbel Auteurs »

Cet été, à l'aide d'une importante subvention départementale, de nombreux ouvrages récents sont entrés en Bibliothèque et tous les trimestres des acquisitions sont réalisées avec les subventions communales. De plus, le fonds mis à disposition par le Savoie-Biblio est régulièrement renouvelé. Les échanges mensuels avec la bibliothèque départementale nous permettent d'obtenir tous types d'ouvrages. **N'hésitez pas à nous solliciter et à nous faire part de vos goûts.** Toute l'équipe vous attend lors des permanences :

Lundi 16h – 18h

Mercredi 14h 30 – 17h

Samedi 9h – 11h

Animation du samedi 4 décembre 2010

Les enfants dont les parents sont abonnés à la bibliothèque seront conviés, sur la structure, à une après-midi lecture de contes et ateliers décorations.

Voyage annuel du CCAS

Le samedi 11 septembre 2010, 48 personnes ont participé au voyage, d'une journée en Haute-Savoie, organisé par les membres du CCAS et ce, principalement pour les personnes de 65 ans et plus, accompagnées parfois d'un ami ou membre de la famille suivant les places disponibles. Au programme, la visite guidée de l'écomusée du costume savoyard à Sévrier puis celle de la fabrique d'étain où un conteur magicien transforme le métal en magnifiques objets d'art. Déjeuner convivial à l'auberge du Semmoz composé de produits du Pays puis retour sur Annecy, l'une des plus belles villes de France réputée pour son architecture médiévale. Le programme s'est achevé par une ballade en petit train le long du lac puis un retour via La Clusaz et le Col des Aravis. La journée s'est terminée par le traditionnel pique-nique.

Arbre de Noël

Les membres du CCAS préparent, pour la seconde année, l'arbre de Noël en faveur des enfants Belmontois de moins de 11 ans. Le spectacle suivi d'un goûter sera organisé le dimanche 12 décembre 2010. Les invitations seront transmises courant novembre avec un coupon réponse à retourner en Mairie au plus tard le 3 décembre.

